



Compte rendu de la conférence départementale FO pour la défense de l'enseignement spécialisé et contre l'acte 2 de l'école inclusive

Préparation de la conférence nationale du 17 novembre au siège de la confédération FO

Exclusion scolaire : « Arrêtez le massacre ! »

Inclusion scolaire des enfants porteurs de handicap : enseignants, personnels hospitaliers, territoriaux, médico-sociaux, AESH, parents échangent et débattent.

Une conférence départementale au Puy a réuni ce mercredi 8 novembre au siège de FO des militants FO concernés par l'inclusion scolaire. A l'invitation de leurs syndicats respectifs : la FNEC FP FO, le syndicat FO de l'Hôpital Sainte Marie, celui des territoriaux comme de l'Action Sociale, et avec le soutien de l'Union Départementale FO, ils ont débattu la matinée pour préparer la conférence nationale de délégués qui se tiendra le 17 Novembre contre l'acte 2 de l'école inclusive.

Laurent BERNE, pour la FNEC-FP FO a fait une présentation des projets annoncés par Emmanuel MACRON lui-même. Il s'agit avec l'acte 2 de l'école inclusive de monter d'un cran de plus dans la destruction du secteur de la prise en charge des enfants atteints de handicap en niant les besoins spécifiques des élèves concernés. Ainsi le Président de la République a annoncé plusieurs mesures.

Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH rémunérés moins de 900€ par mois), qui accompagnent dans des conditions très difficiles les enfants inclus dans les classes seraient selon un rapport présenté par le ministère « des obstacles à l'autonomie », et seraient transformées en « Accompagnants à la réussite éducative » ou leur rôle d'accompagnant d'élèves à handicap serait diluer au milieu de nombreuses autres missions. C'est donc le handicap qui est nié !

De même, il est à l'ordre du jour de « mettre fin aux établissements fermés » (ITEP, IME...) pour les transformer en « plates formes de service » intervenant dans les écoles. Il s'agit donc de dissoudre ces structures spécialisées en équipe mobile pour intervenir ponctuellement auprès des élèves.

Les intervenants n'ont pas pris les propos présidentiels à la légère car la réalité de l'acte 1 de l'inclusion scolaire est déjà une catastrophe.

« Un jeu de massacre »

Pour cet éducateur technique dans un IME : Nous récupérons des enfants dans notre établissement quand ils ont été en échec dans leur inclusion. Quand ils arrivent enfin à parler, ils nous expliquent que ça a été dur, qu'ils ont été moqués, harcelés, qu'ils ne se sentaient pas à leur place. C'est difficile de les aider à se

reconstruire. Cette souffrance s'exprime aussi sur les familles. C'est un jeu de massacre, tout cela pour de sombres histoires d'économies budgétaires ! Nos métiers sont mis en cause.

« La mise en échec »

Une infirmière en psychiatrie : Le handicap n'est pas réductible. Un enfant va dans une classe pour apprendre, progresser, se construire et se réaliser. Est-ce que c'est possible avec des classes surchargées ?

L'inclusion à tout prix aboutit à des enfants en échec et des parents encore plus mal. Alors qu'il faudrait les prendre dans leur singularité avec des décisions et des moyens adaptés pour les mettre en situation de réussite.

Nous sommes des professionnels, nous avons les uns et les autres nos métiers avec nos spécificités que l'on soit enseignant, éducateur, infirmier. Avec l'inclusion systématique, tout cela est nié.

« Tout le monde souffre »

Une professeure des écoles : J'ai un enfant dangereux pour lui-même et pour les autres dans ma classe. Quand il est en crise mon premier souci c'est la mise en sécurité des autres élèves, même au détriment de ma propre sécurité. Plus question d'apprendre, dans ces moments là tout s'arrête.

Le résultat c'est que maintenant l'enfant est déscolarisé. Au nom de l'inclusion, on exclut.

J'ai signalé ces problèmes à l'administration, la seule réponse c'est de nous culpabiliser et de nous proposer une formation. Ils ne voient pas que l'enfant n'est pas bien et que tout le monde souffre !

« Maman, la maîtresse elle a encore saigné »

Une enseignante de maternelle : Je considère que l'école spécialisée est aussi une école mais avec l'inclusion, tout le monde est en échec parce qu'il n'y a pas d'apprentissage.

Il y a à l'école un élève de 5 ans qui est très violent. Il griffe, il mord. Il est mal. Les autres enfants sont dans la crainte. Il s'en prend à son enseignante. Les enfants disent en rentrant chez eux « Maman, aujourd'hui la maîtresse elle a encore saigné », parce qu'elle a été agressée.

Le problème a été signalé par une fiche Santé et Sécurité au Travail. La réponse de l'administration cela a été « une scolarisation hors des murs » c'est-à-dire dans la famille ! Et on appelle ça l'inclusion, c'est du rejet !

« L'enfant dans la famille pendant les temps extra scolaires, il ne voit plus les copains ! »

Un éducateur territorial : « J'interviens pendant les pauses méridiennes. Il y a de nombreux incidents avec un enfant ingérable. Tout le monde en a peur. Il menace de coups de couteau, de règlements de compte, les collègues à la cantine ont peur de coups de couteau ou de fourchette.

Le problème a été posé à notre hiérarchie, la solution trouvée c'est de mettre l'enfant dans la famille pendant les temps extra scolaires : il ne voit plus les copains ailleurs qu'en classe. Il ne se montre désormais à ses copains qu'en situation d'échec scolaire. »»

« Un projet d'accompagnement individualisé pour ne pas aller en classe ! »

Une enseignante : « On assiste à une négation du handicap. La Maison Départementale des Personnes Handicapées est transformée en Maison Départementale de l'Autonomie. Il y a systématiquement le refus d'une prise en charge adaptée dans les classes. J'ai eu le cas dans un Cours Préparatoire où l'enfant notifié n'avait pas de place en structure spécialisée. Il était scolarisé en classe ordinaire sans aide, sans accompagnement, plus de suivi. Résultat, il lui a été prescrit un Projet d'Accompagnement Individualisé pour ne pas aller en classe.

Les enfants inclus sont renvoyés chez eux sans autre solution.

« Une heure d'accompagnement en maths toutes les deux semaines. On ne fait rien d'intéressant »

Une AESH : J'ai un service à temps partiel sur 3 jours en collège et j'ai 13 gamins à suivre. Qu'est-ce que ce serait si j'étais à temps plein ! Je ne sais rien sur eux, ni ce qu'il faut faire. On se débrouille sur le tas. Je n'ai pas l'impression de faire du bon boulot. Avec un élève j'ai une heure d'accompagnement en maths tous les 15 jours, on ne fait rien d'intéressant.

Je me rends compte que les élèves « inclus » au collège sont la plupart du temps isolés par rapport aux autres.

Comme représentante syndicale, il ne se passe pas une semaine sans qu'une AESH m'appelle pour me dire : je me suis fait taper, cracher dessus...

On n'a pas de statut mais si on devient « ARE » ce sera pire !

« Un parcours du combattant »

Une maman : J'ai un enfant dyspraxique. Il peut suivre avec les autres mais il a fallu se battre. C'est un parcours du combattant et heureusement que j'ai eu les camarades du syndicat pour m'aider.

Il a eu une notification d'AESH. Il a fallu attendre 6 mois et intervenir pour que ça rentre dans les faits. C'est la même chose pour le SSES (un service d'accompagnement spécialisé), il a eu une notification mais il y a une liste d'attente, et les dossiers MDPH ne sont valables que pour deux ans...

En plus, avec les pôles inclusifs d'accompagnement localisé et les notifications mutualisées, mon enfant ne bénéficie d'un accompagnement qu'un jour et demi par semaine. Les maîtres sont attentifs parce qu'il est dans une petite école avec des effectifs confortables. Mais, comme pour toutes les écoles rurales, il y a le risque de fermeture. Est-ce que les choses se passeront aussi bien dans une école de bourg avec de gros effectifs ?

« Une omerta de nos concurrents syndicaux »

Un responsable syndical FO : je voulais indiquer que nous avons invité les autres organisations syndicales à participer à cette conférence. Elles ont toutes déclinées car elles nous disent qu'elles sont favorables à l'inclusion. Il n'y a pas si longtemps on nous traitait même de « fachos » pour nos positions. Ils organisent une véritable « omerta » sur ces questions alors que la réalité leur explose à la figure.

De tous côtés : gouvernement, Union Européenne, Nations Unies, c'est le même discours qui cherche à nous culpabiliser. Nos camarades de Nantes avaient fait les calculs il y a quelques années. L'inclusion scolaire coûte 100 fois moins cher qu'un établissement spécialisé et 10 fois moins cher qu'une classe spécialisée. C'est la seule réalité derrière les beaux discours. Chez ces gens là, on compte ...

« En classe de sixième, 4 élèves en situation de handicap, un seul bénéficie d'une AESH »

Une professeure de français : j'enseigne dans un petit collège. J'ai 24 élèves en classe de sixième dont 4 en situation de handicap. Un seul a droit à l'accompagnement d'une AESH. C'est une injustice terrible. Tout le monde est en souffrance : moi, les élèves et leurs camarades de classe.

Le CDCA émet un avis négatif sur le schéma régional de santé

Le représentant FO au Conseil Départemental de le Citoyenneté et de l'Autonomie dans une contribution explique que le bureau du CDCA a rendu un avis consultatif sur le schéma régional de Santé. En Haute-Loire 200 personnes (enfants et adultes) en situation de handicap sont en attente de place dans les établissements médico-sociaux. Mais l'ARS estime que notre département est sur doté en ce qui concerne la prise en charge du handicap. Si de nouvelles structures d'accueil doivent ouvrir, elles doivent se faire uniquement par redéploiement de places notamment celles des IME qui se libéreront dans le cadre de l'acte 2 de l'école inclusive.

« Aller à Paris, au gouvernement, pour dire: ça suffit! »

Secrétaire Général de l'UD FO : Ce que vous décrivez, c'est la barbarie organisée.

C'est aussi la poursuite de la destruction de la Sécurité Sociale. Le gouvernement a d'ailleurs inscrit l'Acte 2 de l'Ecole Inclusive dans son Projet de Loi de Finances 2024 adopté sans débat au parlement à coup de 49-3, qui prévoit 16 milliards d'économie.

Oui la lutte contre l'inclusion scolaire est l'affaire de tous.

Cela ne suffira pas de décrire la situation insupportable qui est faite aux professionnels, aux enfants et aux familles. Vous croyez que le gouvernement éprouve de l'empathie pour les élèves en situation de handicap ? Pas plus qu'il n'en éprouve pour les enfants de Gaza qui meurent sous les bombes alors que ce même gouvernement soutient sans état d'âme le gouvernement Netanyahu.

Qu'est ce que l'on peut faire pour se faire entendre ?

Déjà organiser une délégation qui nous représente à la Conférence Nationale et proposer de nous organiser pour aller à Paris au gouvernement pour dire « ça suffit »

L'appel suivant est adopté et une délégation composée d'une infirmière, d'une AESH et d'un enseignant est constituée.

Appel des personnels et parents réunis le mercredi 8 novembre avec le syndicat FO pour la défense des structures et de l'enseignement spécialisés et contre l'acte 2 de l'école inclusive : préparation de la conférence nationale du 17 novembre

Les enseignants du premier degré, second degré, AESH, agents territoriaux, parents d'élèves en situation de handicap, personnels de structures spécialisées et personnels de l'hôpital Ste Marie spécialisés en psychiatrie, réunis lors de la conférence départementale à l'appel de la fédération FO de l'enseignement, le syndicat de l'action sociale, les territoriaux FO et le syndicat FO Sainte Marie ont dressé le bilan terrible de la politique d'inclusion systématique mise en place depuis des années.

Ils considèrent que cette politique entraîne la négation du handicap et l'exclusion des élèves, qu'elle aboutira à la fermeture de milliers de postes d'éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs et tous les personnels travaillant dans les structures spécialisées et adaptées. Ils considèrent qu'elle place tous les personnels des écoles et des établissements et les parents dans des situations insupportables.

C'est pourquoi il est urgent :

- De maintenir toutes les structures spécialisées et adaptées et tous les emplois s'y attachant.
- D'exiger le maintien et la création de toutes les places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- De créer à hauteur des besoins des postes d'enseignants spécialisés, d'éducateurs spécialisés, d'animateurs-éducateurs et de personnels de santé.
- De créer un statut et un vrai salaire pour les AESH et les AED, et d'abandonner les Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé
- De retirer l'acte 2 de l'Ecole inclusive.

Les personnes réunies estiment qu'il est nécessaire d'organiser dans les plus brefs délais une manifestation à caractère nationale et à destination du gouvernement afin d'obtenir satisfactions sur ces revendications urgentes.